

Honoraires Transactions TTC à la charge du vendeur

Montants TTC (T.V.A à 20%), calculés sur le montant de la transaction réalisée.

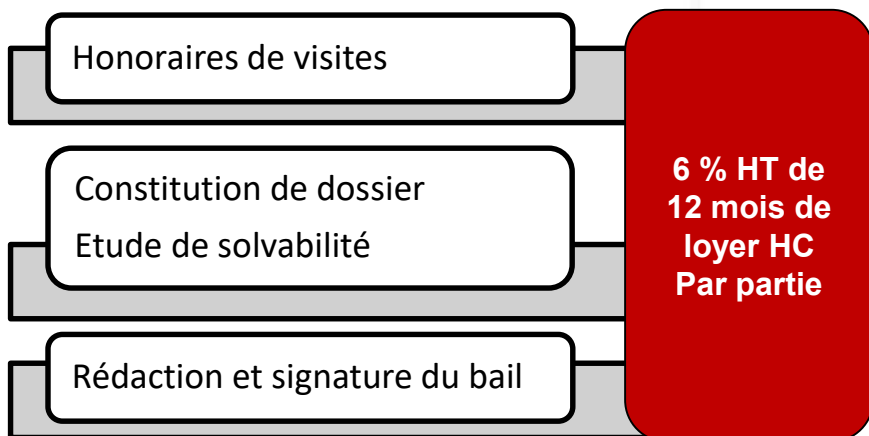
Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 50.000 €	Forfait : 5.000 € TTC
De 50.001 € à 100.000 €	Forfait : 6.000 € TTC
De 100.001 € à 150.000 €	5,50 % Mini 6.000 € TTC
De 150.001 € à 200.000 €	5,25 %
De 200.001 € à 250.000 €	5 %
De 250.001 € à 400.000 €	4,75 %
De 400.001 € à 500.000 €	4,50 %
À partir de 500.001 €	4,25 %
Caves et Stationnements (places de parkings, garages...)	2.000 € TTC

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial
La délivrance d'une note est obligatoire - Honoraires au 19 avril 2017**

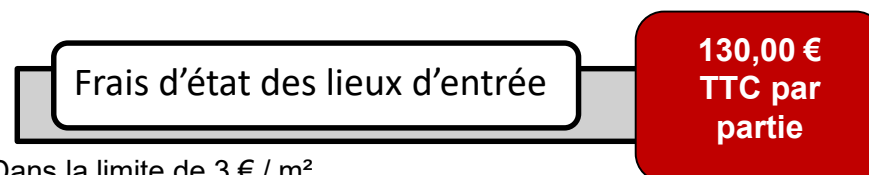
BAREME HONORAIRES LOCATION GESTION 2017

ORPI DIRECT HABITAT

Location d'une habitation en résidence principale



Dans la limite de 8 € / m² en zone libre et 10 € / m² en zone tendue

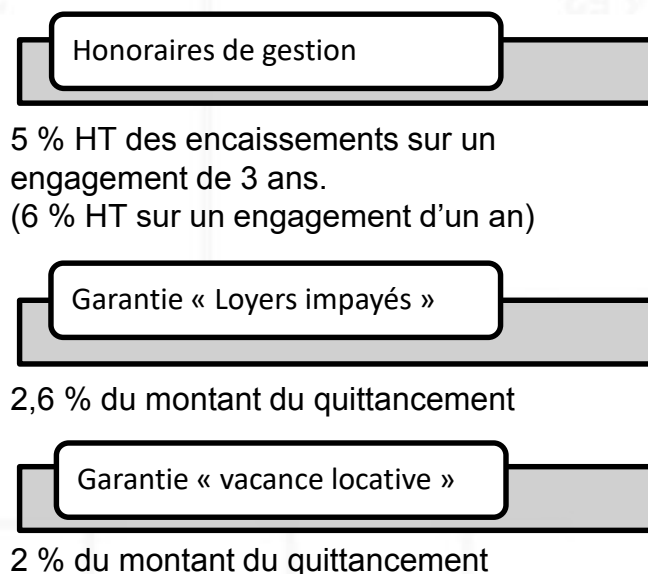


Dans la limite de 3 € / m²

Location d'un commerce ou bureau

- 1 mois de loyer TTC et charges comprises par partie pour la recherche du locataire.
- Etat des lieux d'entrée : 130,00 € TTC par partie

Gestion courante de votre bien



Location d'un garage ou annexes

- 150,00 € TTC / partie pour la recherche de locataire, la signature du bail et état des lieux

Selon dispositions de la loi ALUR décret du 26 mars 2014
Taux de TVA applicable depuis le 1^{er} janvier 2014 : 20 %

Barème annexe pour les options de gestion

Vendre | Acheter | Louer | Faire gérer



Agence certifiée conforme à la charte
ADB ORPI 2016



BAREME HONORAIRES ANNEXES GESTION 2017

ORPI DIRECT HABITAT

Assurance PNO Maison	110,00 € TTC / an	Aide déclaration revenus fonciers (par an)	50,00 € TTC
Assurance PNO Appartement	60,00 € TTC / an	Représentation pour réception d'un logement neuf	90,00 € TTC
Assurance PNO Garage	40,00 € TTC / an	Représentation Assemblée Générale (par représent.)	150,00 € TTC
Déclaration sinistre : PNO / DO	80,00 € TTC / an	Constitution dossier ou notification congé locataire	90,00 € TTC
Etat des lieux supplémentaire	150,00 € TTC / an	Restitution dossier gérance en cours de mandat	350,00 € TTC
Correspondance au locataire*	30,00 € TTC / an	Gestion des gros travaux (+ 2% HT des factures TTC)	150,00 € TTC

* En dehors de la gestion courante du bien, sur demande express du bailleur
(si AR = coût AR en vigueur)

Taux de TVA applicable depuis le 1^{er} janvier 2014 : 20 %
Selon dispositions de la loi ALUR décret du 26 mars 2014

Vendre | Acheter | Louer | Faire gérer



Agence certifiée conforme à la charte
ADB ORPI 2016

